

Communiqué de presse. 25 mai 2020

LETTRE OUVERTE Fédération Romande des Arts de la Scène (FRAS)

La FRAS, très inquiète pour l'avenir du domaine des Arts de la Scène, a adressé aujourd'hui lundi 25 mai 2020 une lettre ouverte à Monsieur le Conseiller Fédéral Alain Berset ainsi qu'aux Conseiller-e-s d'État en charge des affaires culturelles des cantons romands, Madame Cesla Amarelle, Madame Christine Häsler, Madame Esther Waeber-Kalbermatten, Monsieur Thierry Apothéloz, Monsieur Martial Courtet, Monsieur Alain Ribaux, Monsieur Jean-Pierre Siggen, Conseillers d'État.

Vous trouverez le contenu de ce message en pièce jointe.

Jean Liermier, Président ainsi que l'ensemble des directrices et directeurs des lieux culturels qui la composent se tiennent à votre disposition pour plus de précisions.

Cordialement.

Contact Jean Liermier, président : J.Liermier@theatredecarouge.ch
Tél. 078 637 78 19

Membres du Comité Directeur, également pour contact

Thierry **Loup**, Théâtre Equilibre-Nuithonie
Anne **Bisang**, Théâtre Populaire Romand
Marynelle **Debétaz**, Nébïa
Vincent **Baudriller**, Théâtre Vidy-Lausanne
Georges **Grbic**, Théâtre Benno Besson

Annexes :

- Lettre ouverte de la FRAS
- Liste des membres sous <https://www.lafederation.ch/membres>

Lausanne, le 25 mai 2020

À Monsieur le Conseiller Fédéral Alain Berset,

À Madame Cesla Amarelle, Madame Christine Häsler, Madame Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillères d'État

À Monsieur Thierry Apothéloz, Monsieur Martial Courtet, Monsieur Alain Ribaux, Monsieur Jean-Pierre Siggen, Conseillers d'État

Depuis le 13 mars 2020, les arts de la scène ont été réduits au silence par les mesures sanitaires pour limiter la propagation de la pandémie Covid19, empêchant brutalement les artistes de créer et les rassemblements si précieux entre eux et le public.

Les premières mesures annoncées par l'ordonnance Covid dans le secteur de la culture, - notamment le fonds d'indemnisation des pertes financières, ainsi que la possibilité de recourir aux RHT élargies aux contrats à durée déterminée -, nous ont dans un premier temps rassurés. Or aujourd'hui, nous sommes alertés par la réalité très partielle et contradictoire de l'octroi des RHT aux compagnies et aux théâtres subventionnés ainsi qu'au montant du fonds d'indemnisation annoncé pour affronter cette crise. Nous assistons à un revirement préoccupant des règles d'attributions qui varient d'une région à l'autre sans explication. Cette situation crée un fort sentiment d'insécurité dans le secteur des arts vivants et dans l'ensemble du tissu social et économique qui en dépend.

Notre travail reposant sur l'anticipation, la rentrée artistique de cet automne est déjà engagée depuis de nombreux mois. Les messages de prudence dictés par nos tutelles semblent ignorer que nos marges de manœuvres pour réorganiser nos saisons artistiques sont faibles.

Si, à l'instar de ce printemps, les annulations doivent s'enchaîner, les dégâts directs et collatéraux seront dévastateurs et entraîneront un ralentissement préjudiciable à la survie économique d'une grande partie des compagnies, producteurs indépendants, pourvoyeurs d'emplois d'artistes, de techniciens et d'artisans du spectacle. Les conséquences sur ce secteur d'emplois, déjà précaires avant cette crise, seront le recours à l'aide sociale avant la reconversion professionnelle qui laissera un paysage culturel exsangue.

Des décennies d'un long processus assurant l'accès à une culture diversifiée seront balayées en quelques mois.

C'est pourquoi nous appelons à une mobilisation forte et urgente de la part de la Confédération et des Cantons en concertation avec les Villes pour la création d'un plan de soutien ambitieux du domaine des arts de la scène tenant compte des répercussions de cette crise sur les trois années à venir.

Concernant les décisions les plus urgentes, **nous demandons à ce que les dispositifs des RHT s'appliquent pleinement au secteur culturel subventionné, que les fonds d'indemnisation pour pertes de gains et de recettes soient suffisamment dotés et que leur application perdure autant que nécessaire.**

La réouverture de nos lieux que nous appelons de nos vœux, conditionnée par les nécessaires mesures de protection des équipes et du public, **doit être accompagnée par le maintien des aides sur une période prolongée.**

Cette pandémie ébranle notre société et met à mal bon nombre de nos concitoyen.nes. Solidaires d'une collectivité qui fait face aux épreuves, nous souhaitons que cette crise soit aussi l'occasion de réaffirmer des valeurs fondamentales de partage et d'ouverture à l'autre, essentielles dans toute démocratie ambitieuse. La diffusion de ces valeurs qui représentent l'espoir et la cohésion d'une société est notre plus chère mission.

Recevez, Monsieur le Conseiller Fédéral, Mesdames les Conseillères d'État, Messieurs les Conseillers d'État, nos respectueuses salutations.

Le Comité Directeur de la FRAS*
Tous les membres de la FRAS et leur direction

Liste des 55 théâtres membres sous : www.lafederation.ch